



# ABAFIM



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes  
 Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955  
 délivrée le 17/03/2022 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées  
**TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE**  
 16 Avenue de la Marne - 65 000 TARBES - FRANCE  
 Garantie Financière : 110 000 € - QBE Insurance (Europe) LIMITED  
 Cœur Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92931 LA DEFENSE CEDEX

## OFFRE D'ACHAT

Les soussignés : ANAURY VRIGNARD  
 Demeurants : 203 rue TOKOTO BOUAPRISO DOUALA CAMEROUN  
 Reconnaissent avoir visité 19/07 à 18h par l'intermédiaire de l'agence immobilière  
**ABAFIM**, le bien **Mandat N°2532** ci-après désigné :

hlla lumineuse plain. ped rée 157 Chemi du  
 Sarat. 65130 CAPIERN Pauelles 000D1330  
 + 000D1090 pour un total de 2206 m<sup>2</sup>

Le(s) soussigné(s) a(ont) pu visiter le bien objet de la présente offre autant de fois qu'il(s)  
 l'a(ont) souhaité avant de faire la présente offre d'achat. Il(s) a(ont) obtenu les réponses  
 aux questions qu'il(s) a(ont) soulevées et a(ont) même pu visiter avec une ou plusieurs  
 entreprises de leur choix pour procéder à l'évaluation des travaux ou aménagements  
 éventuellement envisagés.

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions  
 suivantes :

**Prix net vendeur :** 186.000. (Cent quatre vingt six mille ) €

**Honoraires d'agence :** 14.000. (Quatorze mille) €

**Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur :** 200 000 € €  
 (en lettres : )

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- 5% lors de la signature du compromis de vente soit la somme de 10.000€

- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de 190 000€

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 10 jours à compter de ce jour,  
 cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de  
 notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul  
 et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.

*D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document.*

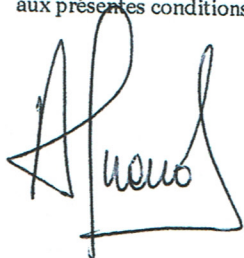
Cette requête sera obligatoirement adressée à : **ABAFIM - 16, Avenue de la Marne - 65000 TARBES**, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur dans ce même délai de 10 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

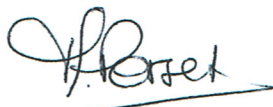
Les différentes parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et utilisées par le(s) notaire(s) en charge de la vente du bien.

Fait à Caprem , le 19 / 07 / 2022

**L'acquéreur,**  
(Offre d'achat soumise  
aux présentes conditions)



Pour **ABAFIM**  
**Le négociateur,**



**Le vendeur,**  
(Acceptation de l'offre  
aux présentes conditions)

(1) Condition suspensive :

Réception des diagnostics... Réception ordonnance  
dél. b.é. d'ince... délai légal de recours / Prêt...